



OUVERTURE DU PORTAIL 2^e d° (Rue des Augustin)

Le Ministère de l'Intérieur demande de porter une attention particulière au renforcement du contrôle d'accès aux établissements scolaires notamment par la présence d'un personnel d'encadrement à l'entrée de l'établissement et par la fermeture des portails.

Il est également demandé aux familles :

- > De ne pas stationner et de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- > De ne pas stationner et de ne pas s'attarder dans les cours de l'établissement
- > De respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du portail.



Ne jamais laisser passer d'élèves de collège et lycée en l'absence d'un personnel

Les horaires d'ouverture du portail sont les suivants :

COLLEGE et LYCEE	LYCEE AVEC BADGE
7h45 – 8h20 : OUVERT	
12h05 – 12h30 : OUVERT et SURVEILLE	
13h00 – 13h20 : OUVERT	11h55 – 13h15 : OUVERT
16h05 – 16h15 : OUVERT et SURVEILLE	
16h50 – 17h30 : OUVERT et SURVEILLE	17h00 – 18h00 : OUVERT



Ces règles peuvent évoluer en fonction des règles sanitaires. Le grand portail peut alors être ouvert avec un personnel qui vérifie les masques et le lavage des mains

En dehors de ces temps (dont le mercredi), le portail sera fermé.
Merci de bien vouloir sonner à l'interphone et attendre la lumière verte pour entrer.

La Direction